

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première partie de la question, je crois avoir eu l'occasion de dire à la Chambre que le rapport est attendu à la fin de juin. Il est certes impossible de dire au juste quand. Ce sera peut-être un peu plus tôt ou un peu plus tard. Voilà pourquoi, un petit groupe a été retenu pour travailler à la mise au point finale. Quant à la deuxième partie de la question, la réponse est la même qu'auparavant. Le gouvernement a toutes sortes de mesures d'urgence en réserve pour le cas où l'inflation subirait une poussée soudaine; s'il y a lieu de faire une déclaration, on la fera.

M. MacDonald: Le président de la Commission ayant prédit récemment que nous allions bientôt nous trouver aux prises avec une recrudescence de l'inflation, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si on projette actuellement l'application d'un nouveau programme mixte auquel participeraient les syndicats et les patrons et qui consisterait à freiner la hausse des prix et des salaires et, par voie de conséquence, celle du coût de la vie?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous faisons grand cas, bien sûr, de l'opinion du président de la commission. Quant aux projets à l'étude, je répète que s'il y a lieu de les faire connaître, on les fera connaître.

* * *

• (1440)

L'ENVIRONNEMENT

LA PROTECTION CONTRE LES CRUES DANS LA VALLÉE DU FRASER

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné la profondeur de la neige des montagnes dans la région et la possibilité d'un ruissellement considérable dans la vallée du Fraser, le ministre indiquerait-il si les mesures prises jusqu'ici par les diverses autorités compétentes, fédérales, provinciales et locales, suffisent à protéger la vallée contre la menace d'inondation?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): La menace d'inondation, à ce temps-ci, n'est pas exceptionnelle. Alors que beaucoup de neige est entassée, le ruissellement dépendra beaucoup de la température, du vent, etc., d'ici six semaines ou deux mois. On surveille attentivement la situation et, bien sûr, la réalisation du programme d'endiguement dans le bas de la vallée du Fraser est à jour.

* * *

LES POSTES

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS—L'OFFRE FORMELLE DU GOUVERNEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au ministre des Postes? Étant donné que le président du Conseil du Trésor a

admis la semaine dernière que le gouvernement n'avait pas encore fait d'offre formelle dans les négociations en cours, et que les syndicats s'agitent de plus en plus, comme le montre la manifestation qui a eu lieu sur la colline parlementaire, le ministre des Postes dirait-il à la Chambre quand on fera une offre qui atténuerait la tension croissante?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Bientôt, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Dinsdale: Les négociations rompues la semaine dernière ont-elles repris, ou bien le ministre des Postes a-t-il l'intention d'attendre jusqu'à ce que se répètent les grèves tournantes de 1970?

L'hon. M. Côté: Elles ont repris hier, monsieur l'Orateur.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES CONGÉS PAYÉS ET LE DROIT AUX PRESTATIONS

M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Serait-il prêt à modifier la loi sur l'assurance-chômage, de sorte que le fait qu'une personne ait droit à une paie de congé cesse d'être une raison pour qu'on refuse de lui verser des prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas aujourd'hui au tour du ministre du Travail d'être à la Chambre. Je peux dire toutefois, pour répondre à l'essentiel de la question du député, qu'on envisage cette possibilité depuis quelque temps. Si l'on décide de modifier le règlement, on annoncera cette décision à la Chambre le moment venu et dans les règles.

* * *

L'IMMIGRATION

LE LIVRE BLANC ET LES MODALITÉS D'APPEL

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il nous dire s'il a pu faire plus de progrès que son prédécesseur, en ce qui concerne la publication du Livre blanc sur l'immigration, attendu depuis si longtemps? Pourrions-nous connaître bientôt les modifications nécessaires à la loi sur la Commission d'appel de l'immigration, destinées à remédier à la situation intolérable des immigrants dont les appels sont retardés?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je ne prévois pas de mesure législative sous peu dans ce domaine. Nous avons néanmoins révisé les méthodes et règlements administratifs pour voir s'il y aurait moyen de faciliter ou d'accélérer les modalités d'appel et de remédier autant que possible aux ennuis, bien involontaires, suscités à de nombreuses personnes qui feraient d'excellents Canadiens.